

Séance ordinaire du 15 mai 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi quinze mai deux mille dix-huit à neuf heures dix, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Yves Després, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau

de la mairie (partiellement), Anne Bernier, assistante-greffière, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-05-92

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 15 mai 2018.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Janet Jones prend son siège.

CE-2018-05-93

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques

[Document d'aide à la décision GCH-2018-029](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2018-029.

CE-2018-05-94

Modification de la résolution CE-2018-03-63 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club lions Taniata de St-Jean-Chrysostome inc. et aide financière à cet organisme »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2018-03-63 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club lions Taniata de St-Jean-Chrysostome inc. et aide financière à cet organisme » par la modification, au deuxième alinéa, du montant de « 750 \$ » par celui de « 1 000 \$ ».

CE-2018-05-95

Aide financière à Le service d'entraide de Charny

[Document d'aide à la décision GRE-2018-134](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à Le service d'entraide de Charny, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-96

Aide financière au Club de curling Etchemin (1961) ltée

[Document d'aide à la décision GRE-2018-136-R-1](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ au Club de curling Etchemin (1961) ltée, pour le maintien de ses activités auprès de la population

lévisienne.

CE-2018-05-97

Aide financière au Club de l'âge d'or St-Jean-Chrysostome [Document d'aide à la décision GRE-2018-140](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ au Club de l'âge d'or St-Jean-Chrysostome, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-98

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du littoral et aide financière à cet organisme [Document d'aide à la décision GRE-2018-141](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Steve Dorval et Fleur Paradis et tous les membres du conseil de la Ville intéressés à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du littoral, le 5 juin 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-05-99

Aide financière au bénéfice de la Mission du Dr Marsolais [Document d'aide à la décision GRE-2018-142](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 800 \$ à la Mission du Dr Marsolais, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-06-00

Acquisition d'une partie du lot 4 092 875 du cadastre du Québec (secteur Charny) [Document d'aide à la décision INF-BI-2018-024](#)

Il est résolu d'acquérir une partie du lot 4 092 875 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 80,4 mètres carrés, ainsi qu'une permission permettant un droit de passage véhiculaire temporaire sur une autre partie du même lot, d'une superficie approximative de 165,9 mètres carrés, telles qu'elles sont montrées en annexe à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-024, et selon les conditions prévues à la promesse de vente annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-06-01**Acquisition d'une partie du lot 2 155 973 du cadastre du Québec (secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-029](#)

Il est résolu d'acquérir, de la Commission scolaire des navigateurs, au prix de 1 000 \$, une partie du lot 2 155 973 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de trois mètres carrés, telle qu'elle est montrée au plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-029, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-06-02**Disposition de véhicules et d'équipements pour l'encan de avril 2018 et affectation du fruit de la vente**

[Document d'aide à la décision INF-EM-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Il est également résolu d'autoriser le chef du Service des équipements motorisés de la Direction des infrastructures à signer tout document relatif à la vente des véhicules et des équipements.

CE-2018-06-03**Disposition d'équipement pour l'encan et récupération des sommes**

[Document d'aide à la décision INF-EM-2018-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de pouvoir récupérer les sommes reçues pour fin de réinvestissement en achat d'équipement ou des dépenses en immobilisations, pour l'année 2018.

Il est également résolu d'autoriser le chef du Service des équipements motorisés de la Direction des infrastructures à signer tout document relatif à la vente des équipements.

CE-2018-06-04**Signature d'un permis d'occupation**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-037](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire et la greffière à signer le permis d'occupation intitulé *Permission d'occupation ancienne emprise ferroviaire Danville utilisée à des fins de piste cyclable # 2 284 685 – 2 284 518 – 2 283 503*.

CE-2018-06-05**Financement de la dépense relative aux travaux de réfection des systèmes de réfrigération de l'aréna de Lévis et de la dépense relative aux travaux de réfection des systèmes de réfrigération de l'aréna de BSR**[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-042](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense relative aux travaux de réfection des systèmes de réfrigération de l'aréna de Lévis au montant maximal de 2 855 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60;
- de financer la dépense relative aux travaux de réfection des systèmes de réfrigération de l'aréna de BSR au montant maximal de 2 916 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60.

CE-2018-06-06**Support à la promotion des événements organisés par La maison du Bingo de Lévis et aide financière à cet organisme**[Document d'aide à la décision DVC-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accorder un support à la promotion des événements organisés par La maison du Bingo de Lévis par le biais des canaux de communication de la Ville et des membres du personnel de la Ville concernés;
- d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-06-07**Aide financière à l'Orchestre symphonique de Lévis**

Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-011

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder à l'Orchestre symphonique de Lévis une aide financière de 122 000 \$, provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, pour la réalisation du projet d'amélioration acoustique, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-011, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-06-08**Adhésion à la Déclaration commune en faveur de l'immigration**[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adhérer à la Déclaration commune en faveur de l'immigration proposée par l'organisme le Tremplin, telle qu'elle est précisée à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2018-015 :

« Nous nous engageons à travailler ensemble à mettre en place des

mécanismes pour favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et à mettre de l'avant des valeurs de solidarité et d'entraide afin que la société québécoise constitue un milieu de vie ouvert et accueillant pour les personnes immigrantes où chacun peut s'épanouir pleinement sans égard à sa couleur de peau, à ses origines ou à sa religion. ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de promouvoir l'adhésion de la Ville à la déclaration lors du rassemblement populaire 2018.

CE-2018-06-09

Autoriser l'exécution du programme d'interventions dans les parcs 2018 ainsi que le financement afférent aux travaux.

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2018 au montant maximal de 480 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

CE-2018-06-10

Modification du programme *Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville*

[Document d'aide à la décision COM-2018-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de retirer, du programme de reconnaissance *Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville*, la possibilité de nommer un organisme à titre de *Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville*.

CE-2018-06-11

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage H13 Habitation collective dans la zone H0251, rue Frédéric-Back, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-066](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-066. Ce projet de règlement a pour objet :

- d'autoriser la classe d'usage H13 Habitation collective dans la zone H0251 et de prévoir les normes applicables à cette classe d'usage;
 - de diminuer la marge de recul avant minimale à six mètres pour tous les usages autorisés dans la zone H0251;
 - de prévoir une densité résidentielle nette minimale devant être respectée dans la zone H0251.
-

CE-2018-06-12

Abrogation de la résolution CV-2017-08-70 « Demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 5 664 495 du cadastre du Québec (rue Jérôme-Demers,

secteur Saint-Nicolas)» et demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie des lots 5 664 495, 5 664 496 et 5 664 497 du cadastre du Québec (rue Jérôme-Demers, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-071](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2017-08-70 « Demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 5 664 495 du cadastre du Québec (rue Jérôme-Demers, secteur Saint-Nicolas) ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie des lots 5 664 495, 5 664 496 et 5 664 497 du cadastre du Québec, d'une superficie visée de 8 668,76 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2018-071.

CE-2018-06-13

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville des 12 et 26 mars 2018

[Document d'aide à la décision URBA-2018-091](#)

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenues les 12 et 26 mars 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-06-14

Dépôt du rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville les 29 mars et 3 avril 2018

[Document d'aide à la décision URBA-2018-092](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville les 29 mars et 3 avril 2018, est déposé, à titre d'information.

CE-2018-06-15

Entente de visibilité à intervenir avec Go le grand défi inc.

[Document d'aide à la décision DEV-2018-039](#)

Il est résolu de conclure l'entente de visibilité à intervenir avec Go le grand défi inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-039, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-06-16

Vente d'une partie du lot 3 021 187 du cadastre du Québec à 9190-6958 Québec inc. (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-051](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de 9190-6958 Québec inc. d'une partie du lot 3 021 187 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-051, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9190-6958 Québec inc., et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2018-06-17

Financement de la dépense relative à l'élaboration du Plan directeur des parcs industriels et espaces technologies de la Ville

[Document d'aide à la décision DEV-2018-059](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de financer la dépense relative à l'élaboration du Plan directeur des parcs industriels et espaces technologies de la Ville au montant maximal de 150 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2018-06-18

Aide financière au Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc.

[Document d'aide à la décision DEV-2018-070](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 30 000 \$ au Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. pour son projet d'ajout d'une surface de Deck hockey à ses installations, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-06-19

Félicitations à Festivent Ville de Lévis

Document d'aide à la décision DEV-2018-075

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de féliciter Festivent Ville de Lévis qui s'est démarqué lors du gala des 33^e *Grands prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches* dans la catégorie *Évènements*, contribuant ainsi au rayonnement de la Ville.

CE-2018-06-20

Approbation du plan de cadastre concernant le prolongement du boulevard Étienne-Dallaire et l'ouverture d'un premier tronçon de la rue Weyman sur le lot 6 037 090 du cadastre du Québec (secteur Lévis), entente à intervenir avec Gestion immobilière CSB inc. pour la réalisation de travaux municipaux, financement afférent, acquisition du 6 037 090 et autres de ce cadastre et acquisition de servitudes

[Document d'aide à la décision BP-2018-005](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement du boulevard Étienne-Dallaire et l'ouverture d'un premier tronçon de la rue Weyman sur le lot 6 037 090 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 12 913 de ses minutes, le promoteur devant céder les lots 6 037 087 et 6 037 092 de ce cadastre à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relative à l'opération cadastrale faisant l'objet de ce plan;
- de conclure l'entente à intervenir avec Gestion immobilière CSB inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur le boulevard Étienne-Dallaire et la rue Weyman (secteur Lévis), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2018-005, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de financer la dépense relative aux travaux municipaux en front des lots 6 037 087 et 6 037 092 de ce cadastre et liés au surdimensionnement au montant maximal de 1 043 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47;
- de financer la dépense relative aux travaux municipaux liés à la mise à niveau de conduites, de voirie ou de tout autre équipement de même nature au montant maximal de 260 600 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec ce promoteur soit acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 037 090 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter l'ouverture de rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit les lots 6 037 087 et 6 037 092 de ce cadastre, à des fins de parc, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 037 089 de ce cadastre, à des fins de sentier piétonnier, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude pour des conduites d'aqueduc et d'égouts sur le lot 6 037 091 de ce cadastre, en faveur du lot 6 037 090 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

- d'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire pour un cercle de virage sur le lot 6 037 091 de ce cadastre, en faveur du lot 6 037 090 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire pour une conduite sanitaire sur le lot 6 037 091 de ce cadastre, en faveur du lot 6 037 090 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion immobilière CSB inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-06-21

Approbation du plan de cadastre concernant l'ouverture de la rue de l'Amont sur le lot 6 109 765 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas), entente à intervenir avec Développement l'Acquifère s.e.c. pour la réalisation de travaux municipaux, financement afférent, acquisition du lot 6 109 765 et autres du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation de ces lots

[Document d'aide à la décision BP-2018-006](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant l'ouverture de la rue de l'Amont sur le lot 6 109 765 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par Marc Lavoie, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1 511 de ses minutes, le promoteur devant céder le lot 6 109 763 de ce cadastre pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relative à l'opération cadastrale faisant l'objet de ce plan;
- de conclure l'entente à intervenir avec Développement l'Acquifère s.e.c. pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue de l'Acquifère et la rue de l'Amont (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2018-006, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de financer la dépense relative aux travaux municipaux en front du lot 6 109 763 de ce cadastre au montant maximal de 85 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec ce promoteur soit acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit les lots 6 109 765 et 6 109 766 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement l'Acquifère s.e.c., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter l'ouverture de rue sur ces lots, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 109 763 de ce cadastre, à des fins de parcs, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par

Développement l'Acquifère s.e.c., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;

- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 220 729 de ce cadastre, à des fins de bassin de rétention, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement l'Acquifère s.e.c., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

CE-2018-06-22

Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection de l'avenue Bégin et des rues Saint-Étienne, Hélène-Smith, Saint-Thomas, Marie-Rollet et Carrier (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2018-057](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection de l'avenue Bégin et des rues Saint-Étienne, Hélène-Smith, Saint-Thomas, Marie-Rollet et Carrier (secteur Lévis), attribué par la résolution CV-2016-20-82 (appel d'offres 2016-55-138), au montant de 22 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-057, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-06-23

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de pavage, resurfaçage et réfection de bordures et trottoirs 2018 et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2018-066](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de pavage, resurfaçage et réfection de bordures et trottoirs 2018 (appel d'offres 2018-50-12) à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 5 352 552,92 \$, avant TPS et TVQ, pour le regroupement des lots A (option 1) et B, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2018-06-24

Attribution du contrat pour le réaménagement des conduites en arrière lot des rues Emmanuel-Routhier et Pierre-Fontaine (secteur Charny) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2018-069](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le réaménagement des conduites en arrière lot des rues Emmanuel-Routhier et Pierre-Fontaine (secteur Charny) (appel d'offres 2018-50-23) à Les excavations Lafontaine inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 567 682,90 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2018-06-25**Attribution du contrat pour la réfection complète des rues des Castels et de la Châtelaine (secteur Lévis) et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2018-070](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection complète des rues des Castels et de la Châtelaine (secteur Lévis) (appel d'offres 2018-50-22) à Excavation Marcel Vézina inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 444 354,70 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2018-06-26**Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 (abrogation du paragraphe 25^o de l'article 18)**

[Document d'aide à la décision DAJ-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DAJ-2018-004. Ce règlement a pour objet d'abroger le paragraphe 25 de l'article 18 du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 déléguant au comité exécutif le pouvoir d'adopter un règlement pour régir la circulation routière.

CE-2018-06-27**Aide financière à Fondation B.S.R.**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-144](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Fondation B.S.R. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-06-28**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2018-145](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Michel Turner et tous autres membres du conseil de la Ville intéressés à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc., le 2 juin 2018 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2018-06-29

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 50.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
